# de développement

### Logement et urbanisme

## 600 logements jugés "indignes" sur l'île de Ré

e logement est un peu le leitmotiv de la politique intercommunale. "Un thème fort sur lequel s'est engagée la CdC", reconnaît Jacques Boucard. Les données de l'étude conduite par la SEMDAS pour la collectivité rétaise et les chiffres des derniers recensements n'ont fait que conforter les problématiques déjà soulevées : manque de logements à loyer modéré, nombre de logements sociaux intermédiaires encore insuffisants, difficultés rencontrées par les jeunes actifs, les personnes âgées seules . "Les élus partagent ce constat et la politique rétaise abonde dans ce sens."

Cependant, un chiffre a retenu toute l'attention de la commission logement du CdV dirigée par Monique Herm-

mann. "L'ensemble des logements de l'île ont été classés suivant leur état dans différentes catégories. À notre grande surprise, 600 d'entre eux sont jugés "indignes", pas insalubres mais en mauvais état." Inhabités pour cause de différends familiaux, où tout simplement laissés à l'abandon, ces habitations pourraient être "la cible d'actions fortes" selon le CdV.

Concernant l'urbanisme, le cadre réglementaire prégnant a conduit à un appauvrissement architectural selon plusieurs membres du CdV. "Ce n'est pas très vrai sur l'habitat ancien qui lui est préservé, plus évident sur le moderne", précise Jacques Boucard. Pour ce dernier, le SCOT sera "un bon moyen de réagir". E.L.



Le CdV souhaite des actions fortes sur les 600 logements classés "indignes" par une étude de la SEMDAS.

Photo Archives Le Phare de Ré

#### **Transports**

## Être innovant pour être soutenu financièrement



Parmi les nouveauté en matière de déplacement sur l'île de Ré : la navette salariés au départ du Belvédère. Photo Archives le Phare de Ré

ous la houlette de Sophie Boutiron, la commission transports n'est pas restée les deux pieds dans le même sabot. "C'est une commission qui carbure!", sourit Jacques Boucard. Il y a quelques semaines, les membres actifs de ce groupe de travail ont dressé un premier bilan de leurs réflexions (lire notre édition du 12 mai 2010) taillant la part belle aux liaisons maritimes.

Cet été, les membre du CdV se pencheront sur les vélos électriques en circulation sur l'île de Ré notamment

pour les éco-gardes de la CdC. "On verra ce que ça donne. Ce qui sûr, c'est que cela alimentera nos réflexions." Au départ, Jacques Boucard n'était guère emballé par ce thème jugé "trop large". C'est donc sur l'innovation que les membres du CdV ont cogité. "Cette notion est importante. En effet, il est nécessaire d'être les premiers ou dans les premiers sur un projet pour que les financements suivent."

E.L.

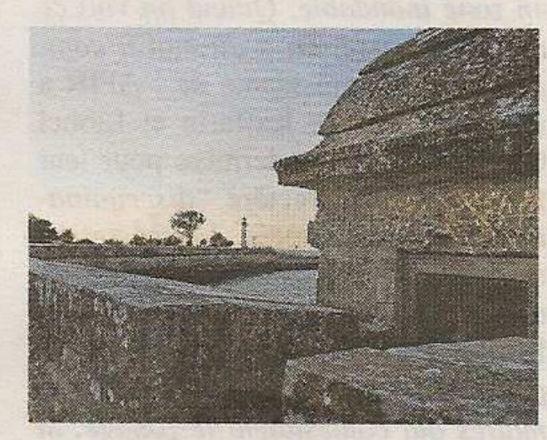
#### **Patrimoine**

## Ré, dernier Pays d'Art et d'Histoire de la région

nscrit sur les tablettes du CdV, le sujet du Pays d'Art et d'Histoire sera pleinement étudié à la rentrée avec pour guide Pierre Bot. "Il nous fallait l'engagement de la CdC (vote fin 2009, ndlr) et surtout l'acceptation du dossier par la DRAC (Direction régionale des affaires culturelles)", commente le président. Celle-ci est arrivée il y a à peine un mois.

L'objectif de ce Pays d'Art et d'Histoire, le dernier du Poitou-Charentes semble-t-il, sera de mettre en valeur l'ensemble du territoire via le patrimoine. "L'île de Ré répond parfaitement aux critères du label qui impose la présence d'un centre d'interprétation et des animations au sens large du thème. Cela rejoint un peu ce que souhaite l'Unesco dans le cadre de la classification de Saint-Martin-de-Ré."

Il ne reste plus qu'aux membres du CdV à se (re)mettre au travail. "Nous avons tardé à lancer le sujet pour partir dans la même direction que la DRAC", précise Jacques Boucard. La partie administrative incombera à la CdC. À chacun son travail.



Les remparts de Saint-Martin-de-Ré, classés au patrimoine mondial de l'Unesco. Photo Isabelle Druon